

Plénières sur la Stratégie relative aux pêches autochtones et le Programme des gardes-pêche autochtones Halifax - 29 janvier 2019

## Objet des séances plénières

Les séances plénières sont l'occasion pour les participants à la Stratégie relative aux pêches autochtones et au programme des gardes-pêche autochtones de commenter ce que l'Institut national des pêches autochtones a entendu lors des consultations sur l'examen des programmes autochtones au sujet de la façon dont ces programmes pourraient être améliorés. Cela comprend la confirmation que l'Institut a saisi correctement les points de vue des participants au programme (et d'autres personnes) et l'ajout d'autres renseignements que l'Institut inclura dans son rapport final sur la phase 2 de l'examen des programmes.

# Ce que nous avons entendu

### Stratégie relative aux pêches autochtones

 Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation concernant les objectifs du programme, le manque de financement, l'administration et la production de rapports et les ententes liées à la Stratégie des pêches autochtones. Ils n'ont pas non plus d'autres commentaires ou changements à apporter aux conclusions présentées sur les activités techniques, la formation ou les diapositives sur l'alimentation et la culture.

### Composantes économiques

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, soulignant qu'ils ne savaient pas que d'autres nations détenant des permis du Programme de transfert des allocations devaient payer des frais de gestion pour ces permis. « On ne les paie pas en Atlantique. »
  - Ils discutent également des activités de retrait de permis dans le Pacifique et ailleurs.
- L'un d'eux demande que le libellé soit modifié dans la première sous-rubrique pour indiquer clairement que les nations veulent définir l'expression « subsistance convenable ». « C'est nous qui devrions la définir, pas le MPO. »

#### Relations

 Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, l'un d'entre eux demandant qu'une sous-rubrique soit ajoutée à la fin pour préciser la nécessité de possibilités de réseautage entre les nations.

### Accès prioritaire et droits

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.
  - Certaines nations travaillent ensemble pour enchâsser les droits ancestraux, tels qu'ils sont énoncés dans les décisions de la Cour suprême, dans la législation.
    « Nous devons faire protéger nos droits d'abord, avant la précaution. C'est la conservation, puis les droits. Nous voulons que cela soit enchâssé dans les règlements. »
  - L'une des nations a présenté lors des ateliers un diagramme pour protéger l'importance des pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles dans le cadre de l'approche de précaution dans le droit fil de « l'arrêt Sparrow ». Il a été affiché sur le site Web de l'Institut avec les autres documents de la plénière.
- Les participants discutent de la protection des droits des collectivités des Premières Nations contre les organisations qui ne les représentent pas. « Le MPO a fait cette erreur dans une politique dans les années 90 et il ne veut pas l'admettre ou la corriger. »

### **Cogestion**

 Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, et l'un d'eux ajoute « qu'on ne demande de l'aide aux Premières Nations que lorsque l'espèce est en difficulté ».

### Conclusions préliminaires

 Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, y compris les trois principaux aspects d'un programme renouvelé pour les Premières Nations et la façon dont les collectivités autochtones mesureront le succès du programme.

# Programme des gardes-pêche autochtones

 Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation concernant l'intention historique, le financement et le soutien, et le fait de combler les lacunes; ils n'ont pas d'autres commentaires ou changements.

## Objectifs du programme

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, mais l'un d'eux souligne qu'il est important de faire la distinction entre les collectivités autochtones de Terre-Neuve et celles du Labrador dans les notes concernant « la participation au plan d'application de la loi de Conservation et Protection ». « Il n'existe pas de solution unique dans notre région. »
  - Les participants discutent de la façon dont les gardes-pêche d'une collectivité ont participé au plan d'application de la loi du Ministère. « Nous avons animé un groupe avec C et P, des gardes-pêche contractuels et nos gardes-pêche afin de pouvoir utiliser les actifs de tout le groupe de mise en application. »

### Activités techniques

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, notamment pour dire que certains programmes de gardes-pêche sont davantage axés sur le travail technique, tandis que d'autres font davantage de travail d'application de la loi. « Nos gardes-pêche se sentent plus à l'aise avec les aspects techniques et l'assistance concernant les ressources naturelles pour le PAGRAO. » L'un d'eux veut que les gardes-pêche soient moins impliqués dans les travaux techniques.
  - Plusieurs racontent des exemples de leur participation passée à des activités d'application de la loi. « Nous porterons des accusations contre les nôtres s'ils ont fait quelque chose qui est contraire à nos lois. C'est basé sur la décision de notre collectivité. »

### Gardiens des ressources

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, notamment sur le fait que les gardes-pêche peuvent participer aux opérations de recherche et sauvetage. L'un d'eux ajoute que l'on fait également appel à leurs gardes-pêche pour surveiller et protéger les sites culturels.
  - Quelques-uns examinent leur participation aux opérations de recherche et sauvetage et leur formation dans ce domaine dans le cadre des activités de la Garde côtière auxiliaire canadienne. L'un d'eux indique que cette activité avait été organisée par l'entremise du groupe de gestion des ressources aquatiques et des océans. « Nous sommes couverts par leur assurance et ils paient du carburant. » Un autre ajoute qu'ils ont obtenu cette année du financement pour un nouveau bateau de patrouille dans le cadre du programme des petites embarcations communautaires. « Nous sommes très actifs au sein de RAMSAR. »

### Besoins en formation

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, l'un d'eux demandant qu'une formation culturelle (approche à double perspective) soit ajoutée à un des énoncés.
  - Un participant explique qu'ils doivent chercher pour connaître les formations disponibles pour leurs gardes-pêche et qu'ils estiment que les collectivités devraient avoir accès à cette information plus facilement. « Nous sommes proactifs pour essayer de trouver de la formation et c'est frustrant. »
  - Un autre dit que les fonds mis de côté pour la formation dans le passé n'allaient pas aux collectivités. « Le Ministère a mis de côté 15 millions de dollars en 1999 pour la formation, mais les collectivités n'en ont pas vu la couleur. »

#### Relations

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation. L'un d'eux fait remarquer que des patrouilles conjointes avec un agent des pêches n'ont jamais existé dans sa région. « Ils ont toujours dit que c'était une question d'assurance – responsabilité. » Un autre précise que le Ministère lui a offert un navire, mais qu'en raison des changements de personnel, il n'est plus certain qu'il soit encore disponible.
  - Les participants s'entendent pour dire que certains ont des problèmes avec leur province en ce qui concerne le pouvoir d'appliquer les règlements et les lois provinciales par rapport aux lois fédérales. « Nous sommes désignés comme agents de la paix et autorisés à appliquer tous les règlements fédéraux, mais nous avons besoin de l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux pour faire appliquer les lois. »
  - Un participant demande d'ajouter les possibilités de réseautage aux trois énoncés (puces). « Nous n'avons aucun lien autre que cet atelier quand il s'agit d'apprendre d'autres nations. »

### Pouvoirs et reconnaissance

 Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, l'un d'eux soulignant le lien avec l'accès prioritaire et les droits. « Méthode préférée, moyens préférés, emplacement préféré. »

#### Combler les lacunes

 Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, l'un d'eux insistant sur l'importance de la désignation des gardes-pêche en vertu de la Loi sur les pêches pour sa collectivité.

#### Une certaine confusion

 Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation et discutent du programme pilote des gardes-pêche autochtones. Une collectivité qui n'a pas de programme des gardes-pêche n'est pas certaine de vouloir des gardes-pêche. « Je ne suis pas sûr après avoir tout entendu ce qui a été dit dans cette salle aujourd'hui. » Un autre confirme que des cours de recyclage sont offerts en mars.

#### Conclusions préliminaires

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, y compris pour dire que le programme des gardes-pêche devrait être distinct de la Stratégie relative aux pêches autochtones.
  - Ils discutent des possibilités d'avancement professionnel, et l'un d'eux précise qu'un grand nombre de gardes-pêche ne veulent pas s'orienter vers une carrière d'agent des pêches. « Nous avons deux ou trois agents des pêches autochtones, mais la majorité de leur travail concerne des non-Autochtones. »

- Un autre croit qu'il faut mettre l'accent sur la planification de la relève pour rétablir le programme des gardes-pêche dans les collectivités.
- Quelques-uns appuient la collaboration entre les nations, notamment par l'entremise des groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans, afin de former des gardiens pour gérer les différentes ressources naturelles.
  « On s'est assis avec des représentants du gouvernement et on en a parlé, et ils sont d'accord, mais personne n'a rien fait à ce sujet. »

## **Prochaines étapes**

Les participants expriment leur appui aux conclusions présentées au cours des séances plénières et s'enquièrent de l'échéancier de l'examen par les dirigeants autochtones.